

L'an deux mille vingt-deux , le dix-sept mars à dix-huit heures trente se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Jacky GOY, Maire

Etaient présents :

Mme DIOP Céline, MM. LEMAIRE Olivier, MORISSE adjoints

Mmes BOULANGER Monique, LEMOINE-LOPEZ Alexandra, QUEVILLY Emilie, SCHMIDT Stéphanie,
MM CHEVALIER Thierry, GERBON Marc,

Absents : M. LEMONIER Hugues, LEMOINE Yohann MMES BOURDON Marie-Hélène, DUTKIEWICZ Laurence, LAMBOUX Marie-Hélène

Procuration de M. Lemonier à M. Morisse

Mme Bourdon à M. Goy

Mme Lamboux à Mme Diop

Mme Dutkiewicz à Mme Lemoine Lopez

Madame Boulanger a été désignée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, Monsieur le Maire a ouvert la séance et soumis au conseil municipal les affaires suivantes :

Vote du compte administratif et compte de gestion commune 2021

Le Maire quitte la séance et confie le point à Monsieur Lemaire Olivier :

BUDGET PRINCIPAL

- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture d'un montant de 3 720.05 €
 - La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture de - 283 929.75 €
- Un résultat cumulé exercice 2021 de 280 209.70 €

	Résultat de clôture Exercice 2020	Résultat Exercice	Part affectée à l'investissement	Résultat de clôture Exercice 2021
Fonctionnement	664 037.28	3 720.05	5 777.68	661 979.70
Investissement	- 5 777.68	-283 929.75		-289 707.43
Total	658 259.65	-280 209.70	5 777.68	372 272.27

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2021

CONSIDERANT que celui-ci est en concordance avec le compte de gestion du même Exercice établi par le receveur de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le compte administratif 2021

ADOpte le compte de gestion 2021

Même séance

Affectation résultat commune

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports		
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	-5 777.68	€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	658 259.65	€

Soldes d'exécution		
Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de :	- 283 929.75	€
Un résultat d'exécution (excédent- 002) de la section de fonctionnement de :	3 720.05	€

Restes à réaliser		
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :		
En dépenses pour un montant de :	0,00	€
En recettes pour un montant de :	0,00	€

Besoin net de la section d'investissement		
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	289 707.43	€

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	289 707.43	€
--	------------	---

Ligne 002		
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	372 272.27	€

Même séance

Action Ukraine – Soutien aux victimes du conflit

Vu la situation dramatique que vit le peuple ukrainien, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de verser fin mars une subvention de 1000.00 €. Cette somme sera mandatée à la Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger

Même séance

Donation de 2 terrains de M. Duprey Yvon

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Yvon Duprey souhaite donner 2 terrains cadastrés B44 pour 11 ares 25 centiares et B46 pour 9 ares sis à la Harengère. Il précise que les frais d'actes seront à la charge de la commune. Ils sont de l'ordre de 700 € Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- accepte cette donation,
- charge Monsieur le Maire de contacter le notaire
- et l'autorise à signer tous documents se rapportant à cette donation.

Même séance

FINANCES – AUTORISATION DE MANDATER 25% DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF- annule et remplace la délibération du 25 novembre 2021

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,
Vu les délibérations budgétaires en date du 26 mars 2021 adoptant les documents budgétaires relatifs à l'exercice écoulé,
Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice,
Considérant que lesdites dépenses d'investissement ne pourront pas dépasser le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021,

Ouverture de crédits

Opération 58 100 322 €x 25% : 25 080.50 €	Opération 61 86031.32 €x 25% : 21 507.83€
Opération 60 32 849 € x25% : 8212.25 €	Opération 98 2 900 € 25% : 725.00€
Opération 75 961 € x25% : 240.25€	Opération 100 150 877 € 25% : 37 719.25 €
Opération 95 7 633 € x25 %: 1841.50 €	Opération 81

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00